RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION& DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

DIRECTION DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESIONNELLE

ALIMENTATION DES RUMINANTS

AGR25Q

DECEMBRE 2022

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. PROFIL PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION

I. PRESENTATION DE LA QUALIFICATION

- **Branche professionnelle** : AGRICULTURE « AGR »
- **Dénomination de la qualification** : Alimentation des ruminants
- **Définition de la qualification :** Le titulaire du certificat en Alimentation des ruminants est capable d'exécuter l'ensemble des opérations liées au métier d'Alimentation des ruminants.
- **Taches professionnelles :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en Alimentation des ruminants est chargé de :

 - Gérer l'alimentation des ruminants
 - Gérer l'allaitement et sevrage des jeunes ruminants
 - Appliquer les normes d'hygiène, sécurité et environnement

II. II -CONDITIONS DE TRAVAIL :

- **Caractéristiques physiques :**
 - **Éclairage :** Naturel sur le terrain ;
 - **Température et humidité sur le terrain** : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables ;
 - **Poussière** : Poussières du lieu de travail ;
- **Risques et Maladies professionnelles :**
 - Risques liés aux équipements de travail
- **Travail seul ou en équipe** : En équipe
- **Contacts sociaux** : Relations fonctionnelles avec d'autres partenaires économiques.

III. III- EXIGENCES DE LA QUALIFICATION :

- **Exigences physiques :**
 - Avoir une bonne condition physique
- **Exigences Intellectuelles :**
 - Avoir un bon sens d'application
 - Esprit d'organisation.
- **Contre-indication :**
 - Présenter d'allergie aux poussières et odeurs.

IV. RESPONSABILITES :

- **Responsabilités matérielles et personnelles :**
 - Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en Alimentation des ruminants est responsable de son équipe, des outils et des matériels de son entreprise ;

- **Responsabilités morales :**
 - Rigueur, et soin dans son travail ;
 - Respecter et appliquer les normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
 - Sens de l'organisation

- **Responsabilité décisionnelle :**
 - Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en Alimentation des ruminants doit être capable de prendre les décisions favorisant la rentabilité de son entreprise ;

- **Responsabilité en matière de sécurité :**
 - Veiller sur la sécurité sur soi, sur les autres et sur l'outillage, équipements et matériels.

- **Responsabilité environnementale :**
 - Veuillez à l'impact de son activité sur l'environnement

V. FORMATION :

- **Conditions d'admission :**
 - Participant(e)s ayant un âge minimum de 18 ans

- **Durée de la formation :**
 - 03 mois à raison de 240 Heures Pédagogiques

- **Sanction de la formation :**
 - Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

VI. DEBOUCHES

Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en Alimentation des ruminants peut travailler dans les fermes et les exploitations d'élevage.

2. COMPETENCES LIEES A LA QUALIFICATION

Tableau représentatif des compétences nécessaires à la qualification

Compétences professionnelles	
01	Gérer l'alimentation des ruminants
02	Gérer l'allaitement et sevrage des jeunes ruminants
03	Appliquer les normes d'hygiène, sécurité et environnement

3. CONTENUS DE LA FORMATION

Structure de la formation

Intitulé de la Qualification : Alimentation des ruminants

Durée : 240 H

Code	Désignation des modules	Durée
MQ1	Gestion de l'alimentation des ruminants	**100h**
MQ2	Gestion de l'allaitement et sevrage des jeunes ruminants	**120h**
MC1	Hygiène, sécurité et environnement	**20 H**

Répartition trimestrielle /semestrielle des modules

Intitulés des modules	Durée de la formation			
	Cours	TP	Total hebdo	Total
MQ1	06	02	08	100h
MQ2	04	04	08	120h
MC1	02	02	02	20 H
TOTAUX	12	08	20 heures	240 heures

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module Gestion de l'alimentation des ruminants

Code : MQ1

Durée : 100h

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable de préparer l'alimentation des ruminants en qualités et quantités suffisantes.

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**
 - Fourrages verts Concentrés
 - Fourrages secs Mangeoires et abreuvoirs
- **A partir :**
 - Fiches techniques des aliments
 - Fiches techniques des besoins alimentaires des ruminants

Critères généraux de performance :

- Choix approprié des aliments
- Bon suivie des besoins déterminés
- Distribution rationnelle des aliments

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Contrôler le poids des ruminants. • Suivie de la ration Déterminée • Distribuer les aliments	- Identification exacte du poids des ruminants. - Utilisation correcte de la fiche de contrôle de croissance - Reconnaissance exacte du poids préconisés des ruminants - Reconnaissance exacte des aliments utilisés en élevage des ruminants - Identification exacte des besoins alimentaire des ruminants en fonction des besoins - Détermination exactes des quantités d'aliments à distribuer - Distribution rationnelle des aliments aux ruminants	• Les fiches de contrôle de poids utilisées en élevage des ruminants • Utilisation du peseur des animaux • Les poids préconisés des ruminants • Les aliments des ruminants - la valeur alimentaire des aliments des ruminants • Les besoins alimentaires des ruminants • Calcul des besoins alimentaires des ruminants • Les différents types de mangeoires utilisées en alimentation des ruminants • Les techniques de distribution des aliments des ruminants

- .

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Gestion de l'allaitement et sevrage des jeunes ruminants

Code : MQ2

Durée : 120 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module Le stagiaire doit être capable d'assurer l'allaitement et le sevrage des jeunes ruminants

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**
 - Lait artificiel
 - Biberons individuels
 - Machine d'allaitement
 - Aliments
 - Sceau

- **A Partir :**

 - Fiche technique du colostrum.
 - Fiche de planning de sevrage

Critères généraux de performance :

- Bonne préparation du lait artificiel
- Constitution homogène les lots d'allaitement
- Organisation correcte des matériels et de l'espace d'allaitement
- Respect du planning d'allaitement
- Respect du planning de sevrage.
- Choix approprié des moyens de sevrage
- Respect des normes d'hygiène et de sécurité

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Constituer les lots de jeunes ruminants • Préparer l'espace et les moyens d'allaitement • Préparer le lait artificiel • Sevrer les jeunes ruminants	- Constitution homogène des lots de jeunes ruminants - Bonne disposition de l'espace réservé à l'allaitement des jeunes ruminants - Choix approprié des moyens d'allaitement des jeunes ruminants - Bonne disposition des moyens d'allaitement des jeunes ruminants - Reconnaissance exacte de la constitution du lait artificiel - Bonne préparation du lait artificiel - Identification exacte de la période de sevrage des jeunes ruminants - Choix approprié des moyens de sevrage des jeunes ruminants - Bon sevrage des jeunes ruminants	Modalités pratiques de constitution des lots de jeunes ruminants Modalités pratiques d'organisation de l'espace réservé à l'allaitement des jeunes ruminants Les moyens matériels destinés à l'allaitement des jeunes ruminants La composition du lait artificiel Conditions de préparation du lait artificiel Modalités pratiques de préparation du lait artificiel Les périodes de sevrage des jeunes ruminants Les moyens utilisés pour le sevrage des jeunes ruminants Les techniques de sevrage des jeunes ruminants

-

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Hygiène, sécurité et environnement

Code : MC1

Durée : 20 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'appliquer les notions d'hygiène, sécurité et environnement

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**

- **A partir :**

 - Consignes
 - Normes d'hygiène et de sécurité
 - Normes de protection de l'environnement

Critères généraux de performance :

- Application correcte des principes d'hygiène, de sécurité et d'environnement

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Identifier les risques professionnels • Appliquer les notions d'hygiène et de sécurité • Déterminer les moyens de lutte contre les incendies • Connaitre la protection de l'environnement	- Respect de la méthode de travail - Rapidité d'exécution	Notions d'hygiène et de sécurité Les méthodes de préventions et de lutte contre les incendies Les moyens de protections contre le feu et les produits chimiques Généralité sur la protection de l'environnement